# COMPTE RENDU DE l'ASSEMBLEE GENERALE 4 AVRIL 2024 SALLE MUNICIPALE – FONTAINE-LE-DUN

La séance est ouverte à 18h00.

M. Philippe Dufour accueille les personnes présentes.

COMITE SYNDICAL		24 - Salle municipale Fontaine le Dun	
Dáláguás Titulaises	prf1-11-	Biligator Supplicator	3-5
		COTE D'ALBATRE : 19 délégué	c prácante
			2 biezenca
ALIGNY Jean François	Р	LANGLOIS Charles-Henri LIEURY Benoit	P
BOUST Emmanuel	Р	CAPRON Stéphanie	<del></del>
CANU Jean-Pierre	P	BIGOTTO Serge	
CLAEYSSENS Luc COUROYER Alain	P	LETAILLEUR Lucie	
DESCHAMPS Joël	P	LENDORMY Philippe	
DUBOSC Christophe	P	BAUDOUIN-BERTIN Catherine	
OUFOUR Philippe	Р	LECLERCQ Philippe	
OLLIN Stéphane	Р	BATISTELLA Karine	
GODEFROY Noel	Р	RABAULT Jean Louis	
GUEDIN Denis	Р	LEROUX Aurélie	
EGROS Daniel	A	PESQUET Carole	
EJEUNE Frédérick		PAUMELLE Jean Baptiste	P
MATEUF Olivier		EMO Sébastien	P
PAULMIER Bruno	Р	CHARLENT Hélène	
PICARD Bruno	P	EMO Michel	
RENAUX Jean-Paul	Р	PLUCIENNIK Chantal	
TAILLEUX Bernard	Р	FAUCON Patrice	
THOMAS Jean Jacques	rack Pand	BOULLARD Didier	
VANIER Pascal	Р	GAILLANDRE Alain	
COMMUNAUTE DE COMM	IUNES TEF	ROIR DE CAUX : <u>6 délégués p</u>	ésents
BAR Grégory	A	PASQUIER François	
3OUDIN Laurent	Р	SORTAMBOSC Sébastien	
30UGON Dominique	P	PIECQ Didier	
BOUST Serge	P	FRANCOIS Charline	
CAPRON Pascal	A	AUGER Guy	
DALLE Jean-Christophe	E	LEFORESTIER Edouard	
LARCHEVEQUE Philippe	P	BLOC Jean-François	
LARDANS Etienne	A	CANU Michel	
LECONTE Olivier		MARET Christophe	P
LEROUX Christian	A	GUEVILLE Daniel	
MENAGER Pierre-Yves	P	BRIENS Christian	
WENDLING Magalie /dómissionó)	<u> </u>	HOUSSAYE Monique	
	DOUDEVII	LE YERVILLE : <u>2 délégués pré</u>	sents
BELLIERE Didier	P	CAVELAN Xavier	
CERVEAU Josiane	Р	PORET Martine	
DOTE Philippe	A	CABOT Jean-Marie	
HOUX Ludovic /dómissioné)	A	TOSTAIN Yves	
TERRIER Alexandre	A	TIERCELIN Amélie	
TIERCELIN Gérard	A	DUVAL Marie-Christine	
DELEGUES COMMU	IANY (Hor	s GEMAPI) : 4 <u>délégués présen</u>	tc
DELEGGES CONTROL	BENE	ESVILLE	
BELLIERE Didier	Р	CAVELAN Xavier	
BRE		SAINT LAURENT	
ROUSSIGNOL Claude	P	CALLENS Vincent	
	NVILLE LES	S DEUX EGLISES	
PORET Martine [démit de ses (ets]	E	CEROU Martin	
	GON	ZEVILLE	
ROUSSEL Mathilde	E	TERRIER Alexandre	
	PRETOT-Y	ICQUEMARE	
TRUPTIL Francis	Р	FERNANDES Christophe	
	REI	JYILLE	
LECLERQ Hervé	P	DUFOUR Thierry	1

M. Jean-Pierre CANU est élu secrétaire de séance.

# 1 - VALIDATION DU BUREAU DU 21 DECEMBRE 2023 (DELIBERATION 2024-01)

Les délibérations prises par le Bureau le 21 décembre 2023 sont les suivantes :

- Validation du marché du Plan de Gestion Pluriannuel du Dun [délib. n°2031-31]
- Financement des levés topographiques dans le cadre du plan de gestion pluriannuel du Dun [délib. n°2023-32]
- Plan de financement pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue [délib. n°2023-33]
- Modalités de mise en œuvre du réseau de la trame verte et bleue sur les bassins versants Dun et Veules [délib. n°2023-34]

N'ayant aucune question, le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve les décisions prises au cours du bureau du 21 décembre 2023.

# 2 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION (DELIBERATION 2024-02)

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant la régularité des opérations, et statuant sur

- l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023,
- l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- la comptabilité des valeurs inactives,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

# 3 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF (deliberation 2024-03)

Selon l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil municipal élit son président. Le Comité Syndical élit donc son président de séance pour l'approbation du compte administratif. Il s'agit de M. Francis TRUPTIL, délégué de la commune de Pretot-Vicquemare.

Le quorum étant atteint, le Président du Syndicat quitte la salle sans prendre part au vote.

Après lecture du compte administratif, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2023 comme présenté ci-dessous.

VOTE: Pour: 30 Abstention: 0 Contre: 0

Fonctionnement	Réalisé
Dépenses	303 890,58 €
Recettes	307 820,63 €
Excédent 2023	+ 3 930,05 €
Investissement	Réalisé
Dépenses	270 710,24 €

Recettes	324 712,46 €
Excédent 2023	+ 54 002,22 €
Excédent de fonctionnement antérieur	+ 15 506,01 €
Excédent d'investissement antérieur	+ 102 736,04 €
Excédent de Fonctionnement reporté	+ 19 436,06 €
Excédent d'Investissement cumulé	+ 156 738,26 €

# 4 - ETAT DES RESTES A REPORTER (DELIBERATION 2024-04)

Delphine HEUDRON présente les reports d'investissement de 2023 vers 2024 :

Code	Libellé	Restes à réaliser	Total	
Investissement / déj	penses		-	
Chap 20	Immobilisations incorporelles	33 000 €		
Chap 21	Immobilisations corporelles	131 900 €	239 900 €	
Chap 45	Opération pour le compte de tiers	75 000 €		
Investissement/rec	ettes		***************************************	
Chap 13	Subventions d'investissement	Subventions d'investissement 19 550 €		
Chap 45	Opération pour le compte de tiers	75 000 €		

# Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- approuve l'état des restes à reporter en <u>dépenses d'investissement</u> de 2023 vers 2024 pour un montant de 239 900 € (deux cent trente-neuf mille neuf cent euros).
- approuve l'état des restes à reporter en <u>recettes d'investissement</u> de 2023 vers 2024 pour un montant de 94 550 € (quatre-vingt-quatorze mille cinq cent cinquante euros).

# 5 - AFFECTATION DU RESULTAT (DELIBERATION 2024-05)

Considérant que les résultats issus du compte administratif 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté	15 506,01 €
Ou de fonctionnement reporté	0.00€
Excédent de fonctionnement reporté année 2023	3930,05 €
Déficit de fonctionnement reporté année 2023	0,00€
Total excédent de fonctionnement	19 436,06 €
Ou Total déficit de fonctionnement	0.00€

Excédent d'investissement reporté	102 736,04 €
Ou déficit d'investissement reporté	0.00€
Excédent d'investissement reporté année 2023	54 002,22 €
Déficit d'investissement reporté année 2023	0.00€
Total excédent d'investissement	156 738,26 €
Ou Total déficit d'investissement	0.00€

# Considérant que les restes à réaliser issus de l'exercice 2023 s'établissent ainsi :

Dépenses d'investissement reportées	230 900,00 €
Recettes d'investissement reportées	94 550,00 €
Solde positif	0.00 €
Ou solde négatif	146 350,00 €

Considérant par conséquent que le besoin d'autofinancement de la section d'investissement s'établit ainsi (corrigé du solde des restes à réaliser) :

Besoin d'autofinancement	0.00€
beson a automancement	
	_1

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)	19 436,06 €
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)	156 738,26 €

# 6- AMORTISSEMENTS 2024 (DELIBERATION 2024-06)

Delphine HEUDRON présente le tableau dans lequel sont reportés les amortissements :

		bien de faible	valeur M57	<500 €		prorata temp.		prorata temp.		
BIEN	Compte	Montant Acquisition	Du né e	Début Amort.	Fin Amort	annuité amort. 1	annuité amortissemt croisière	annuité dernière année	Montant amortiss. de l'année 2024	Valeur Nette au 31/12/202
Subventions Equipement contrat rural	2041412	841 498,80 €	15	2011	2025		56099,92€		56 099,92 €	56 100,84 €
Subventions Equipement EARL Olivier	20422	1 126,67€	3	2023	2025		375,56€		375,56€	375,55€
COUR DES CADETS RECOLLEMENT	2031	780,00 €	5	2020	2024		156,00€		156,00€	- €
STABILITE DIGUE FOUR A CHAUX	2031	972,00 €	5	2022	2026		194,40€		194,40€	388,80€
LEVES TOPOS PROTECTION MAGDELEINE	2031	5 760,00 €	5	2023	2027		1 152,00 €		1 152,00 €	3 456,00 €
HONORAIRES Moe MAGDELEINE	2031	3 000,00€	5	2023	2027		600,00€		600,00€	1800,00€
ETUDE MOeCHAPELLE DU VAL 2023	2031	5 400,00€	5	2024	2028		1 080,00€		1 080,00€	4 3 20,00 €
TOPOS CHAPELLE DU VAL EUCLYD	2031	3 480,00 €	5	2024	2028		696,00€		696,00€	2 784,00 €
TOPO 2018 BRIDOUX LA GAILLARDE	2031	1 800,00€	5	2023	2027	433,75 €	360,00€		360,00€	1 006, 25 €
INTERCO CLOUD 2021 COMPTA	2051	3 670,80 €	3	2022	2024		1 223,60€		1 223,60 €	- €
PLANTS CLOS DES IFS TOTAL	2121	957,77 €	3	2022	2024		319,26€		319,26€	- €
PLANTS CLOS DES IFS	2121	824,10 €	3	2022	2024		274,70€		275,40€	- €
PLANTS CLOS DES IFS	2121	133,67 €	3	2022	2024		44,56€		45,11€	- €
PLANTATIONS MARCHE 2020 ENVET FORET	2121	25 956,00 €	3	2022	2024		8 652,00 €		8 65 2,00 €	- €
BRANCHES SAULES 4-5 m DIAM 2-4 cm	2121	3 978,00 €	3	2022	2024		1 326,00€		1 326,00€	- €
plantations 2022 globalisées (1) + (2) + (3)	2121	16 709,11 €	3				5 569,70 €		5 569,70 €	
HAIES SITE H2022-01 A 13 (1)	2121	13 492,72 €	3	2023	2025		4 497,57€		4 497,57€	4 497,58 €
HAIE FONTAINE LE DUN H2023-01 (2)	2121	1 278,28€	3	2023	2026	258,02 €	426,09€	168,07€	426,09€	594,17€
HAIE AUTIGNY H2023-02 (3)	2121	1 938.11€	3	2023	2026	391,21 €	646,04€	254,83 €	646,04€	900,86€
PLANTS F 501306 (dans actif cumul des fact 2121 Arbres 2023)	2121	1889,61 actif(	3	2023	2026	426,88 €	465,69€	38,81€	465,69€	504,49€
RARHaies 2023 (fourniture de plants uniquement)	2121	2 999,19 €	3	2024	2027	833,11 €	999,73€	166,62€	833,11€	2166,08€
Panneaux globalisés (3) + (4)	2128	304,21 €		2023	2024				285,49€	- €
PANNEAU RISQUE INOND BLENGRE	2128	56,16 €	3	2023	2024		18,72€		37,44€	- €
PANNEAU RISQ INOND	2128	248,05 €	1	2024	2024		248,05€		248,05€	÷
PANNEAU ALU FAUCHE RAISONNE	2128	177,71€	1	2024	2024		177,71€		177,71€	- €
TRAVAUX MARE BRAMETOT 2022	2128	8 217,00€	15	2023	2038	311,94 €	547,80€	235,86€	547,80€	7 045,32 €
TRAVAUX MARE GONZEVILLE 2022	2128	17 174,40 €	15	2023	2038	686,98 €	1 144,96€	457,98€	1 144,96€	-
TRAVAUX MARE BOURVILLE 2022	2128	4 950.00 €	15	2023	2038	198,00 €	330,00€	132,00€	330,00€	4 422,00 €
REPERE DE CRUE NIVELLEMENT ST AUBIN	2128	420,00 €	1	2024	2024	420,00 €	- €	- €	420,00€	- €
TRONCONNEUSE MS201TC	2158	597.08 €	6	2019	2024		99,51€		99,51€	- €
CAGES RATS	2158	560,00 €	3	2022	2024		186,67€		186,66€	
CLES VANNES DE ROUTE	2158	79,93 €	3	2022	2024		26,64€		26,65€	- €
CAGES RATS	2158	300,00 €	3	2023	2025		100,00€		100,00€	100,00€
BUSE DE PONT X NOEL	2158	322,64 €	1	2024	2024		322,64€		322,64€	
SPRINTER MERCEDES	2182	30 373,00 €	10	2022	2031		3 037,30 €		3 037,30 €	
PC PORTABLE DH	2183	3 531,72 €	5	2021	2025		706,34€		706,34€	706,36€
PC PORTABLE BL	2183	3 531,72 €	5	2022	2026		706,34€		706,34€	1 412,70 €
PC Windiws 10 500 Go COMPTA	2183	1 761.16 €	5	2022	2026		352,23€		352,23€	704,47€
NIKON ACULON + NESPRESSO	2188	129.98 €	5	2022	2025		25,00€		26,00€	53,98 €

Delphine HEUDRON rappelle que depuis 2023, le syndicat est passé à la nomenclature M57. La dotation aux amortissements obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, est réalisée au prorata temporis du temps prévisible d'utilisation, en prenant la date d'acquisition comme date de mise en service.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve les amortissements 2024 pour la somme de 87 572,88 €, arrondi à 87 600 € dans le BP 2024.

## 7 - PROGRAMMATION AGRICOLE & BASSIN VERSANT (deliberation 2024-07)

Delphine HEUDRON rappelle le contexte de l'année 2023 avec des épisodes orageux en mai puis juin, et des pluies importantes à partir du 20 octobre, pour un cumul annuel de 1 474 mm (tandis que la moyenne sur les 10 dernières années est de 1 102 mm). Des inondations se sont produites les 2 et 10 novembre 2023 en particulier sur la façade littorale (La Chapelle-sur-Dun, Sotteville-sur-mer, Angiens-Silleron, ...).

Les pluies de 2023 ont provoqué des transports de terre importants et de la sédimentation dans les ouvrages. Des travaux importants d'entretien sont à prévoir ; ils ont été hiérarchisés en 3 niveaux de priorité. Une présentation détaillée est faite à l'assemblée, et reprise dans la synthèse suivante :

Ouvrage	Type d'entretien / réparation	Cout estimatif TTC	Priorité	Derniers travaux réalisés
Veules RD 925	Réhabilitation entrée d'eau	500€	1	Remblaiement avec débiais pont des tisserands 06/2021
Veules Hollandais	Curage bassin	4 000 €	1	Curage atterrissement devt arrivée eau jan 22
Potay 5-6	Curage bassin 6	7 000 €	1	
Brametot 29	Curage noue aval	4 000 €	1	
RD89	Curage entrées d'eau La Gaillarde	500 €	1	Descente bassin curée 11/2023 Entrées d'eau curées 11/2022
RD89 Fond du quartier	Epareuse	1000€	1	Abattage arbres 07/2020
Croix Dans	Curage cavée + réfection fascine	3 000 €	1	En attente enlèvement arbres
BE Flainville	Curage	1500€	1	Curage ensemble prairie 04/2019 Curage béton : 01/2021
Canville 31	Curage aval	3 000 €	1	
Canville 33	Curage	1 500 €	2 -	Dernier curage bassin drains 03/23
Silleron fossé	Curage	5 000 €	2	Curage en 2019 par VFLTP, curage préc. en 2012
Veules Crucifix	Curage bassin	4 000 €	2	Curage fossé 03/2023
RD89	Curage entrées d'eau réservoir	1000€	2	Descente bassin curée 11/2023 Entrées d'eau curées 11/2022
Canville 24-26	Curage parcelle aval rte		2	
Veules RD 925	Curage bassin	10 000 €	3	
Ronchay 2	Curage aval	500€	3	
Potay M9	Curage			Curage réalisé en avril 2022

L'entretien courant de fauche des ouvrages est prévu en régie en 2024, avec un budget de 2 500 € pour la localisation d'une débroussailleuse auto-portée. A noter que la moitié des ouvrages du syndicat est entretenue par des exploitants dans le cadre de bail environnemental ou de convention de mise à disposition.

La réalisation de l'ouvrage « Veules camping » programmé en 2023 a démarré en février 2024. Les finitions restent à terminer (aménagement à l'aval du débit de fuite, engazonnement, ...)

Le dispositif de protection du hameau de Silleron à Angiens est concerné par des études et travaux en 2024, avec un budget de 2 000 € de levés topographiques, de 2 000 € d'étude de maîtrise d'œuvre, et un montant prévisionnel de travaux de 14 750 € et ce dans le but d'améliorer la gestion de vidange des 3 ouvrages en cascade et en particulier de la dernière, en tenant compte des enjeux en aval (propriétés exposées au risque d'inondation).

Bénédicte LAPIERRE présente le bilan de campagne de plantations de haies de l'hiver 2023-24 : 9,5 km de haies représentant 15 900 plants et 4540 protections anti-gibier, avec la participation de 10 exploitants agricoles ayant des projets de 500 à 2 600 mètres linéaire, répartis de la façon suivante sur le territoire :

commune	réalisations
ANGIENS	1 700 m Angiens – Silleron - Iclon
AUTIGNY	400 m, amont de la RD 437 et protection terrain communal
BRETTEVILLE ST LAURENT	720 m, amont hameau de Beauville la Cité
ERMENOUVILLE	700 m, plaine de Houdetot
FONTAINE LE DUN	340 m, en amont résidence de la Ferme et Fond du moulin
LA GAILLARDE	320 m versant est
LE BOURG DUN	820 m, plaine de St Aubin/mer
LONGUEIL - AVREMESNIL	2 600 m, plaine du Val <u>Razé</u> (Le Bourg-Dun)
ST PIERRE LE VIEUX	440 m plaine de La Gaillarde
ST PIERRE LE VIGER	800 m amont RD 142, RD 89
SOTTEVILLE SUR MER	940 m plaine sud de Sotteville (Les Gymblays)



Ce bilan est légèrement supérieur aux prévisions du programme « Renforcement du réseau de haies et de mares sur le bassin versant du Dun et de la Veules », financé par l'Europe et la région Normandie dans le cadre de l'appel à projet Travaux de restauration de la trame verte et bleue normande.

L'opération « fourniture de plants » a, elle aussi, été reconduite auprès des communes et particuliers avec la participation d'une commune, d'une association et de deux particuliers.

Benedicte LAPIERRE rappelle également les projets de mares de ce programme avec 3 projets pour lesquels les travaux seront réalisés ce printemps par l'entreprise MG Nature.

Mare	Montant des travaux	Participation
Mare BLOSSEVILLE - Jouette	6 552,00 € TTC	CCCA (assainissement de voirie)
Mare LA CHAPELLE - Martin	2 790,00 € TTC	propriétaire
Mare ANGIENS - Besnard	4 548,56 € TTC	Propriétaire exploitant

L'ensemble de ce programme concernant les haies et les mares a été prévu avec un plan de financement construit de la façon suivante : 80 % de subvention Région- Europe et 20 % de participation des porteurs de projet (agriculteurs, propriétaires privés, commune, ....). Or, les modalités du financement de l'Europe sont actuellement cours d'arbitrage avec une possible évolution d'une subvention de l'Europe basée sur le montant des travaux, déduction faite de la participation de 20% du porteur de projet. Cette situation oblige à prévoir un budget 2024, une subvention aux équipements (chapitre 204) pour un montant de 28 650 €.

L'ensemble des actions est récapitulé dans le tableau suivant :

BV/HD	Ouvrage /secteur	Type d'intervention	FCT 2024	INVT 2024	REPORT 2023	Compte
		EMP	RUNT	ACTIVITY OF BUILDING WAS IN THE STATE OF THE		
		Ts emprunts	15 500,00 €	36 500,00 €		66111/6615/1641/1681
		ETU	IDES			
BV		Report études en cours	-		10 000,00 €	2031
BV	Silleron	levés topos aval mare		3 000,00€		2031
BV	Silleron	Maitrise d'oeuvre aménagement aval mare	***************************************	2 000,00 €		2031
BV	Silleron	Frais d'insertion		1 500,00 €		2033
			TOTAL E	TUDES	16 500,00 €	ł.
		TRAN	/AUX			
BV	Veules Camping	Travaux + Moe + Géomètre			131 900,00€	2128
BV	Silleron Mare aval	Travaux	77	14 750,00 €		2128
HD		Fournitures de plants	2000	4 000,00 €		2121
HD		Travaux Appel à projets TVTB 2023-25	-	100 000,00 €	75 000,00 €	4581/4582
		dont participation SMBV travaux haies	annana.	28 650,00 €		204
			TOTAL TR	AVAUX	325 650,00 €	
		ENTR	ETIEN			
BV	Tous	Entretien/ location machine	2 500,00 €			611
BV	Ouvrages prioritaires	Travaux de curage	24 500,00 €			61521
			TOTAL ENT	RETIEN	27 000,00 €	

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, valide la programmation bassin versant et agricole 2024.

## 8- RECRUTEMENT DE STAGIAIRES (DELIBERATION 2024-08)

Dans le cadre du programme Renforcement du réseau de mares et de haies, deux stages sont proposés :

1. synthèse des connaissances scientifiques actuelles sur les impacts de la haie sur les systèmes agricoles en grandes cultures, et en particulier sur les cultures industrielles (betteraves, pommes-de-terre, lin); vulgarisation des résultats obtenus auprès des agriculteurs sur divers supports de communication.

2. état des lieux des haies plantées par le Syndicat soit un linéaire d'environ 6 km répartis sur une soixantaine de sites ; mise à jour du SIG et élaboration de documents de synthèse

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- approuve le recrutement d'un stagiaire sur chaque stage, le salaire étant compris entre 600 et 1000 € par mois selon le profil du stagiaire,
- valide l'inscription des salaires et charges au budget primitif 2024.

# 9- PROGRAMMATION RIVIERE (DELIBERATION 2024-09)

Delphine Heudron rappelle les principales opérations d'entretien sur la rivière réalisées en 2023 :

- fauche, sur différents sites sur le Dun (rue André Raimbourg amont et aval, maison martine à St Pierre le Viger, Zone d'expansion de crue David à St Pierre le Viger )
- élagage sur le Dun, rue André Raimbourg amont et aval, à Fontaine-le-Dun
- hydrocurage sur la Veules, réalisé exceptionnellement en février 2024 au lieu de novembre comme habituellement, compte-tenu des conditions météorologiques de cet automne
- faucardage sur la Veules, en juillet, la coupe de la végétation aquatique permettant de ramener le niveau de la rivière plus sécurisant pour les riverains.
- surveillance et arrachage des espèces exotiques envahissantes ; la vigilance reste de mise pour la balsamine de l'Himalaya ; un site de myriophylle du Brésil a été découvert et traité en partenariat avec l'équipe du Conservatoire des Espaces Naturels.

#### L'étude du plan pluriannuel de gestion du Dun se poursuit.

La phase diagnostic a permis l'élaboration d'un certain nombre de documents, disponibles sur le site internet du syndicat (ripisylve, état des berges, faciès d'écoulement, ...).

La phase 2 d'élaboration du programme d'actions et en cours. Une liste exhaustive des actions à conduire, les sites et des linaires concernés a été produite. Il s'agit maintenant d'établir les priorités et les possibilités de financement.

En 2023, des prélèvements ont également été réalisés par le syndicat pour <u>l'étude de la qualité bactériologique des eaux du</u> <u>Dun</u> et la recherche d'incidences éventuelles sur la vulnérabilité des eaux de baignade à Saint-Aubin-sur-mer, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.

57 échantillons d'eau du Dun répartis en 3 points de prélèvement, ont ainsi été réalisés et analysés ente juin et fin août 2023. Cette campagne de mesure d'un montant de 1 310 €, mobilise surtout fortement l'équipe qui consacre ½ journée pour un agent sur chacune des 20 dates de prélèvement.

Les conclusions de cette 1ère campagne sont les suivantes :

- de mauvais résultats bactériologiques durant 3 semaines, à cause d'un dysfonctionnement d'un poste de refoulement au niveau de la commune de La Gaillarde ;
- ces mauvais résultats n'ont pas eu d'impact sur la qualité des eaux de baignade notamment en raison des conditions favorables de vent ;

La concertation dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre a permis également de mettre en évidence des dysfonctionnements sur la station d'épuration de Flainville. Différents travaux ont été d'ores et déjà réalisés et de nouvelles procédures vont être mises en place avec le nouveau délégataire de la CCCA. La poursuite de l'étude bactériologique des eaux du un est proposée en 2024 avec un budget de 2 300 €.

Une enveloppe globale est également proposée pour des travaux ponctuels avec location de pelle et autres petits matériels pour un montant de 5 000 €.

L'ensemble des actions en rivière est récapitulé dans le tableau suivant :

	Ouvrage /secteur	Type d'intervention	FCT 2024	INVT 2024	REPORT 2023	Compte
		ETUI	DES			
RIVIERE		Report études en cours			23 000,00 €	2031
RIVIERE	Dun	levés topos PGER		3 000,00 €		2031
RIVIERE	Dun / Veules	Analyses batériologiques vulnérabilité EB		2 300,00 €		611
21.1.		TOTAL ETUDES		28 300,00 €		
		TRAV	AUX			
RIVIERE	Dun / Veules	Travaux / location de pelle	5 000,00 €			6135
		TOTAL TRAVAUX				
		ENTRE	TIEN			
RIVIERE	Dun	achat cages ragondins		700,00€		2158
RIVIERE	Dun	prime à la queue de rats	500,00 €			618
		TOTAL ENTRETIEN			1 200,00 €	

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, valide la programmation rivière 2024.

## 10 - RENOUVELLEMENT DE LA PRIME A LA QUEUE DE RATS (DELIBERATION 2024-10)

Monsieur le Président rappelle les dégâts causés par les ragondins sur les berges du Dun et souhaite poursuivre l'action engagée sur le piégeage.

Le renouvellement de la déclaration de piégeage au 18 mai 2024 sera prochainement adressé à toutes les communes de la vallée du Dun.

Une convention est actuellement établie avec un piégeur agréé. Un conventionnement est prévu avec deux piégeurs supplémentaires dès qu'ils auront validé leur formation et obtenu leur agrément.

Il rappelle que les berges du Dun sont envahies par les rats musqués et depuis l'année dernière par les ragondins. Ces derniers sont classés en tant qu'espèce exotique envahissante. Ils rendent les berges instables en creusant leurs terriers et galeries. Si rien n'est fait, des travaux de stabilisation de berges devront être entrepris pour réparer les dégâts.

Il est donc nécessaire d'agir dans les plus brefs délais afin d'éviter des couts de travaux de stabilisation trop importants. Le Syndicat a acquis 12 cages à ragondins en 2022 et les a mises à disposition d'un piégeur agréé. Le Président propose de renouveler la prime identique à celle de 2023, à savoir 10 €/queue de rat musqué ou ragondin.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- autorise le prêt des cages aux piégeurs agréés,
- approuve la prime de 10 € par queue de rat musqué / ragondin, versée uniquement aux piégeurs agréés,
- inscrit les sommes correspondantes au budget primitif 2024.

# 11 - ADHESION AREAS (DELIBERATION 2024-11)

Cette association (loi 1901) propose conseil, assistance et formation dans la lutte contre les inondations, l'érosion des sols et le ruissellement.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- approuve l'adhésion du Syndicat à l'AREAS
- autorise le Président à payer la cotisation de 711 € pour l'année 2024.

# 12 - ADHESION ASYBA (DELIBERATION 2024-12)

Les Syndicats de bassins versants ont mis sur pied des rencontres régulières visant à élaborer une politique coordonnée de la gestion du risque inondation et ont chargé le Président de l'Austreberthe d'être leur porte-parole. Les SBV ont officialisé ce fonctionnement et lui ont donné une assise légale, leur permettant de rester cohérents et légitimes dans un contexte mouvant.

Aussi, les Présidents de syndicats de bassins versants ont décidé à l'unanimité, lors de leur réunion du 5 juillet 2011, la création d'une association régionale représentant les collectivités travaillant à la lutte contre les inondations et à la prévention du risque.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- approuve l'adhésion du Syndicat à l'Association des Syndicats de Bassins Versants,
- autorise le Président à payer la cotisation de 700 € pour l'année 2024.

# 13 – DELEGATION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE PAR LA CCCA POUR LE PROJET DE MARE DE MME JOUETTE A BLOSSEVILLE-SUR-MER. (DELIBERATION 2024-13)

Le projet de mare de Mme Jouette à Blosseville consiste à collecter les écoulements stagnant chemin du Zouave et provoquant une inondation récurrente de cette voirie.

La commune de Blosseville est sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre qui a compétence en gestion des eaux pluviales urbaines.

Cette mare recouvre diverses fonctionnalités, hydraulique, biodiversité: elle entre dans le programme « Renforcement des réseaux de haies et de mares sur le bassin versant du Dun et de la Veules, et bénéfice de financements FEDER. Le complément de financement sur ce projet sera apporté la CCCA. Aussi cette dernière, par délibération n°20240313-28, a-t-elle déléguer la maitrise d'ouvrage sur le projet de mare chemin du Zouave à Blosseville au Syndicat Mixte des bassins versants du Dun et de la Veules et indiquer sa prise en charge financière à hauteur de 1 092 € HT (ou 1 310.40 € TTC)

## Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE d'agir en tant que maître d'ouvrage délégué pour la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre sur cette opération,
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs au projet.

# 14 - BUDGET PRIMITIF 20243 (DELIBERATION 2024-14)

Le Budget primitif est remis aux membres de l'assemblée et lecture en est faite.

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	426 556.04	239 900,00 0	0.00	0.00 216 500.00	0,00	0,00	216 500,00	111 = 1 + 11 456 400,00
018	RSA	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 500,04	33 000,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00	42 500,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	20 000,04 500,00	33 000,00 0,00		8 000,00 1 500,00	0,00 0,00	0,00 0,00	8 000,00 1 500,00	41 000,00 1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	10 250,00	00,00	0,00	28 650,00	0,00	0,00	28 650,00	28 650,00
20421 20422 20423	Privé : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Privé : Projet infrastructure	10 000,00 250,00 0,00	00,0 00,0 00,0		0,00 0,00 28 650,00	00,0 00,0 00,0	00,0 00,0 00,0	0,00 0,00 28 650,00	0,00 0,00 28 650,00
21	Immobilisations corporelles	31 500,00	131 900,00	0,00	19 250,00	0,00	00,0	19 250,00	151 150,00
2111 2121	Terrains nus Plantations d'arbres et	3 000,00 27 000,00	00,0 00,0		0,00 4 000,00	00,0 00,0	00,0 00,0	0,00 4 000,00	0,00 4 000,00
2128	d'arbustes Autres agencements et aménagements	1 000,00	131 900,00		14 550,00	0,00	0,00	14 550,00	146 450,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	500,00	0,00		700,00	0,00	0,00	700,00	700,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	120 111,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
2318	Autres immo, corporelles en cours	120 111,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0.00	0,00	00,0	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	182 361,04	164 900,00	0,00	57 400,00	0,00	0,00	57 400,00	222 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		00,00	0,00		0,00	00,0
16	Emprunts et dettes assimitées (sauf le 1688 non budgétaire)	34 350,00	0,00		36 500,00	0,00		36 500,00	36 500,00
1641 16818	Emprunts en euros Emprunts - Autres prêteurs	33 300,00 1 050,00	00,0 00,0		35 300,00 1 200,00	0,00 0,00		35 300,00 1 200,00	35 300,00 1 200,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	s dépenses financières	34 350,00	0,00	0,00	36 500,00	0,00	0,00	36 500,00	36 500,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	50 000,00	75 000,00	0,00	100 000,00	0,00	00,00	100 000,00	175 000,00
45811	dépenses	50 000,00	75 000,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	175 000,00
Total des dépenses réelles		266 711,04	239 900.00	0,00	193 900,00	0,00	0,00	193 900,00	433 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	22 575,00			22 600,00	0,00		22 600,00	22 600,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	22 575,00			22 600,00	0,00		22 600,00	22 600,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	22 575,00			22 600,00	0,00		22 600,00	22 600,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	137 270,00			0,00	0.00		0,00	0,00
2031 2128	Frais d'études Autres agencements et aménagements	137 270,00 0,00			0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0.00
Total de:	s dépenses d'ordre	159 845,00			22 600,00	0,00		22 600,00	22 600,00
	TOTAL	426 556,04	239 900,00	0,00	216 500,00	0,00	0,00	216 500,00	456 400,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	456 400,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			,		11	111 = 1 + 11
	TOTAL	395 320,00	94 550,00	205 111,74	0,00	299 661,74
018	RSA	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	65 000,00	19 550,00	17 511,74	0,00	37 061,74
1322	Subv. non transf. Régions	50 000.00	19 550,00	0,00	0,00	19 550,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 000,00	0.00	5 000,00	0,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	0,00	0,00	12 511,74	0,00	12 511,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	44 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	44 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation (4)	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ecettes d'équipement	109 800,00	19 550,00	17 511,74	0,00	37 061,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 550.00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)  Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00
	ecettes financières	12 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	50 000.00	75 000,00	100 000,00	0,00	175 000,00
	ecettes réelles	172 350,00	94 550,00	117 511,74	0,00	212 061,74
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0.00	0.00	0,00
10000				87 600,00	0.00	87 600,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	85 700,00				4 238.40
28031	Frais d'études	2 100,00		4 238,40	0,00	56 100,00
28041412	Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations	56 100,00		56 100,00 0.00	0,00	0.00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	400,00		375.56	0.00	375,56
280422	Privé - Bătiments et installations	0,00		1 223,60	0.00	1 223,60
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 370,00		17 192.81	0.00	17 192,8
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	16 600,00 2 560,00		2 905.96	0.00	2 905,96
28128	Autres aménagements de terrains	770,00		735,46	0.00	735.46
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 650,00		3 037,30	0.00	3 037,30
281828	Autres matériels de transport	1 770,00		1 764.91	0.00	1 764,91
281838	Autre matériel informatique					0.00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	350,00		0.00	0,00	26,00
28188	Autres immo, corporelles	30,00		26,00 0.00	0.00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	137 270,00				
2031	Frais d'études	137 270,00		0,00	0,00	0,00
Total des r	ecettes d'ordre	222 970,00		87 600,00	0,00	87 600,00

Total des recettes d'investissement cumulées 456 400,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	323 310,00	0,00	0,00	345 040,00	0,00	0,00	345 040,00	345 040,00
011	Charges à caractère général (4)	47 435,00	0,00	0,00	62 740,00	0,00	0,00	62 740,00	62 740,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00		4 100,00	0,00	0,00	4 100,00 250,00	4 100,00 250,00
60623	Alimentation	150,00	0,00		250,00 1 200,00	00,0	0,00	1 200,00	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00 1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie Habillement et vêtements de travail	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636 6064	Fournitures administratives	50,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
611	Contrats de prestations de services	2 600,00	0,00		2 800,00	00,0	0,00	2 800,00	2 800,00
6132	Locations immobilières	3 500,00	0,00		2 900,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00
61358	Autres	4 000,00	0,00		5 000,000	00,0	00,0	5 000,00 24 500,00	5 000,00 24 500,00
61521	Entretien terrains	3 835.00	00,0		24 500,00 1 500,00	0,00	0,00 0,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00 6 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61558 6156	Entretien autres biens mobiliers Maintenance	3 000,00	0,00		3 400,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6161	Multirisques	3 300,00	00,0		340,00	0,00	0,00	340,00	340,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6184	Versements à des organismes de	1 000,00	0,00		1 000,00	00,0	00,0	1 000,00	1 000,00
6199	formation Autres frais divers	250,00	0,00		500.00	0,00	0,00	500,00	500,00
6188 6232	Fêtes et cérémonies	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	500,00	0.00		1 000,00	00,0	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	0,00		100,00	0,00	00,0	100,00 1 300,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	1 400,00	00,0		1 300,00 300,00	0,00	0,00 0,00	300,00	300,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00 1 300,00	0,00		1 650,00	0,00	0,00	1 650,00	1 650,00
6281 62878	Concours divers (cotisations) Remb. frais à des tiers	200,00	0,00		150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
6288	Autres services extérieurs	5 200,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		00,00	00,0	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	154 870,00	00,0		157 900,00	0,00		157 900,00	157 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	90,00	00,0		90,00	00,0		90,00	90,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	550,00	0,00		550,00	00,0		550,00 102 800,00	550,00 102 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	100 000,00	0,00		102 800,00 5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00
64131	Rémunérations	5 500,00 14 000,00	0,00		14 000,00	0.00		14 000,00	14 000,00
6451 6453	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. Cotisations aux caisses de retraites	26 000,00	0,00		26 700,00	00,0		26 700,00	26 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	210,00	0,00		210,00	0,00		210,00	210,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 300,00	0,00		5 000,000	0.00		5 000,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	520,00	0,00		500,00 0,00	0,00		500,00 0,00	00,00
6478	Autres charges sociales diverses	600,00	0,00		2 550,00	00,0		2 550,00	2 550,00
6488	Autres	3 100,00	0.00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits			0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
016	APA	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
017 65	RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion	0,00 21 105,00	0,00	00,0	21 300,00	0.00	0,00	21 300,00	21 300,00
	courante (sauf le 6586) (4)	00 000 00	0.00		20 000.00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65311	Indemnités de fonction	20 000,00 1 100,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
65313 65888	Cotisations de retraite Autres	5,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	00,0		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	223 410,00	0,00	0,00	241 940,00	0,00	0,00	241 940,00	241 940,00
66	Charges financières	14 200,00	0,00		15 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 700,00	0,00	25555	14 500,00	0,00		14 500,00	14 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	500,00	0,00		1 000,00	00,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		00,0	0,00		00,0	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			00,0	00,0		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	charges financières et spécifiques	14 200,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00
	dépenses réelles	237 610,00	0,00	0,00	257 440,00	0,00	0,00	257 440,00	257 440,00
023	Virement à la section	0,00			0.00	0,00		0,00	0,00
042	d'investissement Opérations ordre transf. entre	85 700,00			87 600,00	0,00		87 600,00	87 600,00
	sections (6) (7) (8)  Dot. amort. immos incorporelles	85 700,00			87 600,00	0.00		87 600,00	87 600,00

043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total de	s dépenses d'ordre	85 700,00			87 600,00	00,0		87 600,00	87 600,00
	TOTAL	323 310,00	0,00	0,00	345 040,00	0,00	0,00	345 040,00	345 040,00
						D002 Rd	esultat reporté o	u anticipé (5)	0,00
					***************************************	DOOL 144			
					7	etal des dépasses	de fonctionnem	ent cumulées	345 040 00

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	307 803,99	0,00	325 603,94	0,00	325 603,94
013	Atténuations de charges (3)	390,99	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	390,99	0,00	00,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	700,00	0,00	720,00	0,00	720,00
73111	Impôts directs locaux	700,00	0,00	720,00	0,00	720,00
74	Dotations et participations (3)	280 638,00	0,00	298 783,94	00,0	298 783,94
7473	Participation départements	6 000,00	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00
74748	Participation autres communes	274 638,00	0,00	282 160,34	0,00	282 160,34
74888	Autres	0,00	00,0	14 023,60	0,00	14 023,60
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
752	Revenus des immeubles	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des reces	ttes de gestion des services	285 228,99	0,00	303 003,94	0,00	303 003,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	285 228,99	0,00	303 003,94	0,00	303 003,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	22 575,00		22 600,00	0,00	22 600,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	22 575,00		22 600,00	0,00	22 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	22 575,00		22 600,00	0,00	22 600,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	19 436,06
MITTON		
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	345 040.00

307 803,99

325 603,94

0,00

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

• APPROUVE le Budget Primitif 2024 pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement de 345 040 € et un montant équilibré en dépenses et en recettes d'investissement de 456 400 €, selon le vote suivant : POUR : 31

CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

325 603,94

- AUTORISE Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles :
  - o Soit dans la limite de 32 535 € en section d'investissement,
- o Soit dans la limite de 19 308 € en section de fonctionnement,

et à signer tout document s'y rapportant.

## 15 - LIGNE DE TRESORERIE (DELIBERATION 2024-15)

Monsieur le Président rappelle les besoins ponctuels en trésorerie, comme chaque année, dans l'attente du versement des participations intercommunales et présente le projet de contrat de la Caisse d'Epargne Normandie pour une ouverture de crédit ci-après dénommée « Ligne de Trésorerie interactive » d'un montant maximum de 100 000 euros dans les conditions suivantes :

• Montant : 100 000 euros

• Durée 12 mois

• Taux d'intérêt : €str + marge de 1.30%

• Périodicité de facturation des intérêts Mensuelle

Paiement des intérêts
 Chaque mois civil par débit d'office

Frais de dossier ExonérationCommission d'engagement 150 euros

Commission de mouvement Exonération

• Commission de non-utilisation 0.30 % de la différence entre le montant de la LTI et

l'encours quotidien moyen; périodicité identique

aux intérêts

# Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE le Monsieur le Président à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne Normandie.
- AUTORISE le Monsieur le Président à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne Normandie.

# 16 - SIGNATURE DE L'ACTE ADMINISTRATIF D'ECHANGE FONCIER - OUVRAGE VEULES CAMPING (DELIBERATION 2024-16)

Monsieur le Président présente les objectifs de cet échange foncier qui permettra de sédimenter les ruissellements chargés en limons avant leur arrivée dans l'ouvrage. Des négociations foncières sont en cours avec les propriétaires de la parcelle voisine ZK 13 pour échanger une bande de terrain le long de la route départementale, avec la partie restante de la parcelle de l'ouvrage, cédée par la commune de Veules et propriété du syndicat. Les surfaces échangées sont :

- ZK 13p propriété des Consorts ANTHEAUME pour 4 355 m²
- ZK54p propriété du Syndicat de Bassins Versants pour 10 678 m²

La valeur vénale des biens est estimée à 12 000 €.

Le cabinet de géomètre EUCLYD est chargé du découpage de la parcelle ZK 13 et de la rédaction de l'acte administratif d'échange de parcelles entre le Syndicat et les consorts Antheaume.

# Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la cession de la parcelle ZK1 par la commune de Veules les Roses au SMBV
- DECIDE l'échange des terrains cadastrés ZK13p et ZK54p sans soulte
- **DONNE pouvoir à Monsieur le Président** pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toute pièce administrative et comptable.

# 17 - QUESTIONS DIVERSES

M. BELLIERE demande qui a réalisé les travaux de curage et d'aménagement sur la RD 75 entre La Chapelle-sur-Dun et Saint-Aubin-sur-mer.

Philippe DUFOUR répond qu'il s'agit de la Direction des Routes (secteur de Saint-Valery-en-Caux). Ces travaux ont permis de dégager la route, coupée une bonne partie de l'hiver. Des fossés ont été mis en forme de chaque côté de la route. Toutefois, le niveau de la praire en aval qui a énormément sédimenté depuis de nombreuses années ne permettra pas la vidange de ces aménagements qui risquent de se remplir à nouveau de terre très rapidement. Il s'agit de l'exutoire d'un bassin versant agricole de plus de 100 ha, très érosif.

M. Pierre-Yves MENAGER informe l'assemblée du souhait des exploitants en amont de travailler avec le syndicat de bassins versants pour limiter les apports de terre.

M. Laurent BOUDIN demande des explications sur l'invitation reçue par Mme HOUSSAYE de la commune de Venestanville, déléguée pour la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Delphine HEUDRON répond que Mme Houssaye est suppléante de Mme Magalie WENDLING, qui est démissionnaire du conseil municipal de Saint-Denis-d'Aclon et par conséquent, n'est plus déléguée au syndicat pour cette intercommunalité. C'est pourquoi Mme Houssaye a été invitée à ce comité syndical.

L'assemblée n'ayant pas de question, la séance est levée à 19h50.

Fait à Fontaine le Dun, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Jean-Pierre CANU Le secrétaire de séance, Date de signature : Philippe DUFOUR, Président du SMBV Dun Veules Date de signature: